

LETTER DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL AU MAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e), [Nom et Prénom du demandeur], demeurant au [Adresse complète], me permets de vous adresser la présente demande de logement social, conformément aux dispositions en vigueur et à la réglementation applicable en matière de logement social en France.

Informations personnelles :

Nom et prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____
Adresse actuelle : _____
Situation familiale : _____

Situation professionnelle :

Profession : _____
Employeur (le cas échéant) : _____
Revenus mensuels nets : _____

Motifs de la demande :

Je souhaite obtenir un logement social en raison de ma situation actuelle qui présente les caractéristiques suivantes :

- Logement actuel inadéquat, insalubre ou dangereux.
- Situation familiale nécessitant un logement adapté.
- Revenus modestes ne permettant pas l'accès au logement privé.
- Autres raisons spécifiques (préciser ci-dessous).

Précisions éventuelles : _____

Pièces jointes à la demande :

Vous trouverez ci-joint les documents suivants attestant de ma situation et nécessaires à l'étude de ma demande :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité.
- Justificatif de domicile récent.
- Avis d'imposition ou de non-imposition.
- Attestation de ressources.
- Certificat médical ou tout autre document pertinent.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande. Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer,

Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

Source originale de ce document :

<https://modele-demande.com/lettre-de-demande-de-logement-social-au-maire/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modele-demande.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.